

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL n° 1

date du conseil : 28 février 2015

Présents : Fauvet Emmanuel, Cathala Audrey, Bompert Florian, Bompert Jean Pierre, Barre Jérôme,
Absents excusés : Cédric Arexy et David Léger

DELIBERATIONS

Installation de la nouvelle municipalité suivant les élections du 06 Février 2015

1a	Installation du nouveau conseil municipal La nouvelle équipe résultat élection du maire sous la présidence de monsieur Jean PARRA , Administrateur provisoire
1b	Election du nouveau maire Emmanuel Fauvet est élu à l' unanimité des votants
1c	Election des adjoints au maire 1ère adjointe Audrey Cathala 2ème adjoint Florian Bompert
1d	Désignation du correspondant défense David Leger est désigné correspondant défense
1e	Désignation d'un délégué au syndicat AGEDI Florian Bompert est désigné délégué AGEDI
1f	Désignation des délégués au syndicat SDCEA David Léger est désigné comme représentant de la collectivité Emmanuel Fauvet est désigné comme suppléant
1g	Désignation des délégués au SMDEA Jérôme Barre est désigné comme délégué au SMDEA Emmanuel Fauvet est désigné comme suppléant.

Délibérations vie communale

1	Refection de biens communaux de premiere necessite Monsieur le maire propose au conseil municipal d'envisager d'effectuer
---	---

quelques travaux de première nécessité et d'affecter la somme de ---50.000E---(cinquante mille euros) à la réparation des biens communaux. Une subvention exceptionnelle de 25000 euros sera accordée par Le Conseil Général dans le cadre du FDAL 2015 .

REUNION PUBLIQUE

En préambule, le maire dresse un état des lieux global pour informer et restituer avant les premières mesures une image réelle, vérifiable et contemporaine de la situation en soulignant l'ampleur de la tâche et sa détermination.

- état des lieux :

bilan général

défaut d'entretien, défraichissement, projets non aboutis, personnels démotivés et livrés à eux-mêmes.

gestion administrative

En déshérence : des mois de courriers et factures non soldées depuis 2013 , pas d'archivage depuis 2009 , recensement des archives non fait , pas de plan de classement , ordinateurs imprimantes , téléphones fixes en panne, ordinateur et téléphones portables manquants , mais secrétaire expérimentée ; Idem pour le camping où aucun document officiel n'est valide, à jour ou affiché.

gestion financière

point financier (fiche mr Parra)

Camping en quasi-faillite (-29000 euros) paiement non perçu, équipements défectueux à changer.

Caisses de la commune vides après paiement du prêt relais de la Sarette, .

La dette par habitant avoisine les 2300 euros contre 600 en moyenne nationale.

Nombreuses factures 2013 et 2014 à payer et qui le seront peu à peu.

Dépenses supplémentaires imprévues (casse tracteur, pannes dans les locaux et le camping...)

Chacun est invité à discuter sur l'ensemble des points évoqués au cours de la réunion publique.

Emargements des conseillers présents.